

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME

POLE SOUTIEN

GROUPEMENT ADMINISTRATIF JURIDIQUE ET FINANCIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME

Réunion du 02 décembre 2019

SERVICE AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Tél.: 03.64.46.16.61

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme régulièrement convoqué le 18 novembre, s'est réuni le 02 décembre 2019 à 14 h 30, à Direction Départementale, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil d'Administration du S.D.I.S. Le quorum (9 membres) étant atteint, le C.A.S.D.I.S. peut délibérer valablement.

Monsieur Antoine PLANQUETTE, Directeur de Cabinet de Madame la Préfète de la Somme, était présent.

1 - Membres avec voix délibérative

	Présent	Excusé	Excusé avec procuration
Représentants du Conseil Départemental			
Monsieur Laurent SOMON			
Monsieur Stéphane HAUSSOULIER (T)	X		
Monsieur Claude HERTAULT (S)			
Madame Christelle HIVER (T)	X		
Monsieur Didier POTEL (S)			
Monsieur Philippe VARLET (T)	X		
Madame Séverine MORDACQ (S)			
Monsieur Pascal BOHIN (T)	X		
Madame Brigitte LHOMME (S)			
Monsieur Franck BEAUVARLET (T)		×	
Madame Virginie CARON (S)		X	
Madame France FONGUEUSE (T)	X		
Madame Margaux DELETRE (S)			
Madame Françoise MAILLE-BARBARE (T)	X		
- (S)			
Monsieur Marc DEWAELE (T)		х	
Madame Isabelle DE WAZIERS (S)		×	
Madame Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT (T)		x	
Monsieur Stéphane DECAYEUX (S)		X	
Monsieur Bernard DAVERGNE (T)	X		
Monsieur Pascal DELNEF (S)			
Monsieur Jean-Jacques STOTER (T)	×		
Monsieur René LOGNON (S)	1	x	
Représentants des Communes			
Monsieur Jean-Claude BILLOT (T)	X		
Monsieur Jean-Michel BOUCHY (S)	×		
Monsieur Jean-Claude PRADEILHES (T)		х	
Madame Rose-France DELAIRE (S)		х	
Monsieur Claude CLIQUET (T)	x		
Monsieur Dominique BAILLEUL (S)		Х	
Représentants des E.P.C.I.			
Madame Brigitte FOURE (T)		x	
Monsieur Alain GEST (S)	X		
Monsieur Claude LEBLOND (T)	X		
Monsieur Jean-Claude LECLABART (T)		X	
Monsieur André SALOME (S)		X	

2 - Membres avec voix consultative

	Présent	Excusé
Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Services	cours	
Colonel Bertrand VIDOT	X	
Directeur Départemental Adjoint des Services d'Incendie e	et de Secours	
Colonel Hervé BOULARD	X	
Médecin-Chef du Service Santé du SDIS		
Médecin Commandant François-Xavier CHAPON	X	
Président de l'Union Départementale		
Commandant Vincent JOURDAIN	X	
Représentants des Sapeurs-Pompiers		
Officiers de Sapeurs-Pompiers Professionnels		
- (T)		Х
Lt-Colonel Cyril GREFF (S)		X
Officiers de Sapeurs-Pompiers Volontaires		
Capitaine Jackie HOLLEVILLE (T)	X	
Lieutenant Bruno HORNOY (S)		
Sapeurs-Pompiers Professionnels non Officiers		
Sergent/Chef Vincent BOIGNET (T)		Х
Adjudant Gauthier DECOUTURE (S)		X
Sapeurs-Pompiers Volontaires non Officiers		
Adjudant/Chef Bruno DUCEUX (T)		X
Lieutenant Fanny BAILLEUL (S)		X
Comptable Public		
Madame Catherine GUILBERT	X	

La séance a débuté sous la présidence de Monsieur le Vice-Président Philippe VARLET, Monsieur le Président Stéphane HAUSSOULIER étant arrivé à 14h45. Messieurs BOHIN et BOUCHY sont arrivés tous deux en cours de séance, respectivement vers 15h et 15h30.

Monsieur Claude CLIQUET a quitté la séance à 16h10, Monsieur Philippe VARLET à 16h20 et Madame HIVER à 16h35.

Le secrétariat est assuré par le Colonel Bertrand VIDOT, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2020 DU GARAGE DÉPARTEMENTAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris en ses articles L1424-1 et suivants et R1424-1 et suivants et notamment son article L1424-27 ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe et notamment son article 107 ;

Vu la loi de programmation des finances publiques - Années 2018 à 2022 du 22 janvier 2018.

Vu le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire ;

Vu la circulaire du 30 novembre 2015 - nouvelles dispositions prévues par la loi NOTRe relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territorial ;

Vu la délibération n°10 du C.A.S.D.I.S en date du 8 décembre 2017 actant la création d'un budget annexe pour le service unifié des ateliers automobiles du Département de la Somme et du SDIS 80 ;

Considérant qu'il y a lieu d'organiser, dans un délai de deux mois précédant le vote du Budget 2020, un débat d'orientations budgétaires ;

Considérant l'exposé ci-dessous ;

Les orientations budgétaires pour 2020 s'inscrivent dans le cadre de la convention de mutualisation des ateliers automobiles du Conseil Départemental et du SDIS de la Somme. L'objectif est de renforcer l'efficacité du service rendu et permettre des économies de fonctionnement en optimisant et rationalisant les movens et les ressources existants.

Je vous propose de débattre des orientations budgétaires 2020, tant sur la partie fonctionnement (I) qu'en matière d'investissement (II).

Partie I. Les orientations en fonctionnement

Le présent rapport dresse les tendances s'agissant des dépenses (A) et des recettes (B).

A. Les dépenses de fonctionnement attendues pour 2020 :

1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général représentent le principal poste de dépenses du Garage Départemental avec 71% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles se composent des charges inhérentes à l'activité propre du Garage Départemental (carburant, pièces détachées, prestations extérieures, assurances, télépéages, etc.) et des frais généraux (fluides, maintenance, assurance du bâtiment, nettoyage des locaux, etc.). Leur évolution maîtrisée est nécessaire pour garantir au Département et au SDIS de ne pas subir une hausse excessive de leur participation.

Pour 2020, une augmentation de ces charges est projetée par rapport à 2019, notamment des carburants (liée à la hausse des prix et l'arrêt de la détaxation du GNR prévue dans le projet de loi de finances 2020), des pièces détachées (due à la hausse des prix des pièces poids lourds dans le cadre des nouveaux marchés au 1^{er} juillet 2019), des prestations extérieures (liée à la hausse des prix des contrôles techniques attendue dans le cadre des nouveaux marchés au 1^{er} janvier 2020 suite au changement de normes) et des frais de formation.

2. Les charges de personnel

Les dépenses de personnel représentent le 2ème poste de dépenses de fonctionnement du Garage Départemental.

Pour 2020, une baisse de ces charges par rapport au budget 2019 est projetée. En effet, le retrait de la masse salariale d'un agent et les transformations de postes de responsable d'atelier et de gestionnaire après-vente en mécaniciens devraient générer des économies.

Néanmoins, le budget 2020 devra inclure les dépenses supplémentaires liées au Glissement Vieillesse Technicité (GVT), à l'ajustement de l'IFSE pour les personnels du SDIS et au recrutement d'un apprenti.

En synthèse, considérant les incertitudes sur l'évolution des charges à caractère général et les faibles économies envisagées sur les charges de personnel, il est proposé de reconduire le budget 2020 au même niveau que 2019, soit 5 942 500 €. L'excédent 2019 net, c'est à dire après financement des restes à réaliser, estimé à 38 000 €, permettra, au besoin, d'ajuster les dépenses de fonctionnement lors du budget supplémentaire.

B. Les recettes de fonctionnement pour 2020

Les participations du SDIS et du Département :

Le budget de fonctionnement du Garage Départemental est financé exclusivement par les contributions du Département et du SDIS.

Compte-tenu du maintien des dépenses de fonctionnement, les participations des deux financeurs devraient rester stables, soit 4 012 376 € pour le Département et 1 930 124 € pour le SDIS.

Partie II. Les orientations en investissement

Le présent rapport dresse les tendances s'agissant des dépenses (A) et des recettes (B).

A. Axes prioritaires des dépenses d'investissement 2020

1. L'immobilier

Le Conseil Départemental a élaboré, en juin 2019, un programme des travaux de réaménagement du site de l'atelier d'Abbeville. Il prévoit un coût d'opération d' 1 million d'euros TTC hors aléas, étalé sur 2 ans. L'année 2020 serait dédiée au choix du maître d'œuvre, aux études de conception, à la consultation des entreprises et au démarrage des travaux.

A ce titre, une Autorisation de Programme de 1,3 million d'euros, y compris aléas et frais divers, sera ouverte par le Conseil Départemental au Budget Primitif 2020. 75 000 € de crédits de paiement sont également prévus au titre des premières factures reçues. La clé de financement qui s'appliquera est celle arrêtée dans la convention initiale et ses avenants à savoir 46,9% pour le SDIS et 53,1% pour le Département. La participation annuelle du SDIS sera prévue sur son budget principal.

Par ailleurs, 30 000 € pourraient être nécessaires aux travaux de maintenance sur le site de Glisy.

2. Les matériels

Des investissements sont à prévoir en 2020 pour le renouvellement des matériels d'ateliers, les grosses réparations automobiles et l'acquisition d'un logiciel de gestion du parc. Le budget 2020 pourrait prévoir la somme de 155 000 €, dans l'attente d'une programmation pluriannuelle des investissements mobiliers sur 3 ans.

B. Modalités de financement

Les participations du Département et du SDIS et les ressources propres (FCTVA et amortissements) devraient permettre d'autofinancer les investissements 2020, aucun excédent d'investissement n'étant prévu en 2019.

En conclusion, cette année encore, face aux contraintes budgétaires, les arbitrages à opérer confirmeront l'engagement du SDIS et du Département dans une démarche d'optimisation.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et à l'issue d'un débat contradictoire, le Conseil d'Administration

DECIDE

Article 1er:

De prendre acte que le débat sur les orientations budgétaires sur l'exercice 2020 a eu lieu.

Article 2:

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Article 3:

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Somme et Madame la Payeure Départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Stéphane HAUSSOULIER





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité: SDIS80

Utilisateur: Lasalle Caroline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	CA_02_12_19
Date de la décision:	2019-12-02 00:00:00+01
Objet:	Débat d'Orientation Budgétaire 2020 du Garage
	Départemental
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.1 - débat d'orientation budgétaire
Identifiant unique:	080-288000011-20191202-CA_02_12_19-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
080-288000011-20191202-CA_02_12_19-DE-1-1_0.xml	text/xml	928
nom de original:		
DOB Garage Départemental 2020.pdf	application/pdf	688890
nom de métier:		
99_DE-080-288000011-20191202-CA_02_12_19-DE-1-1_1.p	application/pdf	688890
df		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 décembre 2019 à 16h05min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 décembre 2019 à 16h05min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 décembre 2019 à 16h05min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 décembre 2019 à 16h05min41s	Reçu par le MI le 2019-12-09